



CSE  
SNCF  
HOLDING



13/11/2025

# FOCUS CSSCT IMMOBILIER

## MISE EN PLACE DES VÉHICULES CONNECTÉS

Après un passage au CSE de juillet 2025, le projet est présenté en CSSCT Immobilier. Chaque utilisateur de véhicule de service devra se connecter avec son pass Carmillon.



### Rappel de l'objectif :

- Amélioration de la sécurité routière et de la sûreté ;
- Facilitation du traitement des contraventions ;
- Simplification des processus (journal de service digitalisé).

### Zoom flotte immobilier :

Sur 188 véhicules, seulement 41 sont équipés du dispositif. Les premières mises en service sont prévues pour février 2026. Aucun calendrier de déploiement sur l'ensemble des véhicules de la flotte de l'immobilier ne nous a été présenté.



L'UNSA demande un calendrier précis du déploiement, que les agents soient bien informés ainsi qu'une réécriture de la charte d'utilisation soit faite.

## **Création d'un poste d'appui classe 5 responsable de site sur Saint-Denis**

Les directions de lignes H, B et K de SNCF Voyageurs vont s'installer sur de nouveaux espaces pris à bail dans des immeubles multi-occupés : New Corner (2 avenue du Stade de France) et Jade (1-3 rue F. Mitterrand).

Dans le but d'assurer une qualité de service optimale et de garantir un bon niveau de qualité de vie au travail pour les équipes concernées, les directions ont sollicité l'appui de l'équipe environnement de travail campus de la Direction de l'immobilier Île-de-France.

Une offre de service « gestion de site » a été construite à la demande du client.

**L'UNSA se félicite de la réponse adaptée et de la création d'un poste à la classe 5.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Évolutions métiers**

Des inquiétudes sur l'évolution des métiers équipe fluides ont été évoquées.  
Réponse de la direction : aucune évolution ou modification n'est prévue à date.

**L'UNSA rappelle que c'est un métier en tension et demande un pesage de charge, ainsi que la création de postes pour pallier la surcharge de travail, et ce de manière URGENTE !**



## **Réorganisation Atelier édition Marseille**

Le projet consiste à proposer le redimensionnement de l'activité de l'Atelier édition sous sa forme actuelle en le recentrant sur l'activité « petit format & scanner » et en relocalisant l'activité au RDC du bâtiment Mistral au 1<sup>er</sup> avril.

L'Atelier édition de l'Agence SUD PACA compte actuellement deux agents d'édition (classe 3) et un responsable d'atelier (classe 4). Avec un départ à la retraite et une suppression de poste, l'activité serait désormais assurée par un seul agent d'édition à Marseille, recentrant l'atelier sur le petit format et les prestations de numérisation.

La production de l'atelier SUD PACA sur les autres formats sera intégralement reversée sur les ateliers des Agences OCCITANIE, dans un objectif de pérenniser leur activité.

**L'UNSA déplore les suppressions de poste et redoute le report de charge sur les centres d'édition d'OCCITANIE, et demande que le poste restant soit requalifié classe 4.**

**L'UNSA revendique par ailleurs qu'une consultation au CSE soit faite.**

### **En territoire :**

#### **Site de La Chapelle :**

Nous avons demandé les suites du rapport concernant les fissures du bâtiment : des travaux vont être entrepris sur les chapes.

**L'UNSA demande que les préconisations du rapport sur la pose de fissuromètre soient faites rapidement avant les travaux.**

#### **Strasbourg :**

Des travaux pour améliorer le « local » EPI vont être entrepris (cabine de change, point d'eau et douche).

Selon la direction, c'est un local et non un vestiaire.

#### **Metz :**

**Sur ce même sujet, l'UNSA rappelle que des casiers EPI ont été installés en plein milieu de l'espace partagé et demande qu'un local adapté soit aménagé.**